



*Cabinet du Premier Ministre,
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget*

*République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail*

**Réunion de partenariat de la Fondation Mondiale du Cacao
(WCF Partnership Meeting) 2016**

*

**DISCOURS D'OUVERTURE DE
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE
L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET**

*

**Radisson Blu Hôtel
ABIDJAN, 26 & 27 octobre 2016**

- **Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Fondation Mondiale du Cacao,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Conseil du Café-Cacao ;**
- **Madame le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Fondation mondiale du Cacao,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,**
- **Mesdames et Messieurs, représentant les structures de la chaîne de valeurs du cacao,**
- **Chers producteurs de cacao,**

- **Chers amis des Médias,**

- **Mesdames, Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi de représenter le **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, à la cérémonie d'ouverture de l'édition 2016 du **Partnership Meeting de la Fondation Mondiale du Cacao**, qui se tient les **26 et 27 octobre 2016** à Abidjan, en Côte d'Ivoire, **terre par excellence du cacao**.

Je salue la présence distinguée et nombreuse de tous les acteurs nationaux et internationaux de la chaîne de valeur du cacao, qui nous font l'insigne honneur de leur présence remarquable. A toutes et à tous, je souhaite **le traditionnel AKWABA**, c'est-à-dire la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire.

Je voudrais plus particulièrement adresser mes sincères remerciements à Monsieur **Richard SCOBAY, Président Exécutif de la Fondation Mondiale du Cacao**, à Monsieur **Barry PARKIN, Président du Conseil d'Administration de la Fondation Mondiale du Cacao**, ainsi qu'aux **Membres du Conseil d'Administration** de cette importante organisation, pour le choix porté sur la Côte d'Ivoire, pour la tenue de l'édition 2016 du Partnership Meeting

- **Excellences,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, l'ambition du **Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA**, est de « **faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020** ». Il s'agit de favoriser la transformation structurelle rapide de l'économie ivoirienne et de réduire fortement le taux de pauvreté

pour passer de **46,3% en 2015** (contre 51% en 2011) à **moins de 20% en 2020**, à travers une répartition équitable des fruits de la croissance économique.

L'atteinte de cet objectif s'appuie sur un savant mélange d'un capitalisme à visage humain et l'adoption d'une stratégie cohérente de planification du développement. Ainsi, le **Plan National de Développement (PND) 2012-2015** a permis d'amorcer cette nouvelle dynamique économique avec à l'appui un niveau d'investissements de **11.076 milliards de F.CFA (environ 22 milliards de dollars US)**. Ces investissements ont été financés à concurrence de **63%** en moyenne sur la période 2012-2015 par le secteur privé tant national qu'international.

Le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 vise, quant à lui, à accélérer cette dynamique économique, avec à l'appui **30.000 milliards de FCFA** d'investissement (**environ 60 milliards de dollars US**). Il est attendu du secteur privé une contribution à concurrence de **62,5%** pouvant atteindre en réalisation **65%** voire **70%** grâce à **l'amélioration continue de l'environnement des affaires**.

En effet, outre ses potentialités économiques indéniables, les performances économiques de la Côte d'Ivoire sont le fruit des profondes réformes structurelles et sectorielles entreprises par le Gouvernement. Il s'agit en particulier de rendre l'environnement des affaires plus attractif et plus compétitif pour des investissements privés rentables et porteurs.

Ces actions ont permis à notre pays de réaliser des performances économiques remarquables, caractérisées, par un taux de croissance du PIB de **9 %** en moyenne annuelle de **2012 à 2015**. Cette forte croissance est accompagnée d'une stabilité macroéconomique traduite par :

- un déficit budgétaire de **2,9%** et un ratio d'endettement de **41,3 %** du PIB en 2015 ;
 - des exportations en hausse de **7,6 %** en 2015 ;
 - un taux d'inflation maîtrisée à **1,2 %** en 2015, contre une norme communautaire UEMOA de **3 %** ;
 - une consommation finale en hausse de **9,5 %** en 2015 ;
 - un taux d'investissement de plus de **20 %** du PIB aujourd'hui dont **10,7 %** pour les investissements privés.
-
- **Excellences,**
 - **Mesdames et Messieurs,**

Le développement agricole et agro-industriel constitue un axe important de la transformation structurelle de notre économie. En particulier, **l'économie cacaoyère ivoirienne** tient une place de plus en plus importante dans notre politique de croissance économique forte, soutenue et inclusive.

Plus largement, l'action gouvernementale dans le secteur agricole vise notamment à promouvoir **une agriculture performante et compétitive** en coût de production et en qualité pour répondre aux exigences du marché national, sous régional et international.

La productivité et la compétitivité de l'agriculture sont le fondement de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. En effet, notre pays est :

- ✓ **1er producteur mondial de cacao avec 1.795.852 tonnes en 2015,**
- ✓ **1er producteur mondial de noix de cajou en 2015 devant l'Inde avec 702.500 tonnes,**
- ✓ **le 1er producteur mondial de noix de colas avec 120 000 tonnes.**

Son classement aux tous premiers rangs africains pour d'autres grandes productions agricoles (**huile de palme, banane, ananas, coton, noix de coco**) favorise la diversification de sa base productive.

Ces performances se consolident dans le cadre du **Programme national d'Investissement Agricole (PNIA)** couvrant la période 2012-2016 d'un montant de **2.040 milliards FCFA, soit environ 4 milliards USD**. Ce programme prend également en compte au titre de ses priorités le développement des filières des produits vivriers, notamment le riz, pour lequel l'objectif visé est d'atteindre l'autosuffisance.

A cet effet, le **PNIA** a créé les conditions d'un investissement massif dans le secteur agricole en général, et du vivrier en particulier. Il s'agit, entre autres, de la sécurisation foncière à travers la mise en œuvre de la loi sur le Foncier Rural, de la création par décret de l'Agence du Foncier Rural (AFOR), ainsi que la facilitation de l'accès des femmes et des jeunes à la propriété foncière.

Ces actions ont permis notamment d'atteindre un taux de croissance de **13,5%** en moyenne des productions agricoles depuis 2012, et de créer environ **1.100.000** emplois dans le secteur agricole de 2012 à 2015.

La deuxième phase du PNIA, en cours d'élaboration, a pour objectifs notamment **l'accélération de la modernisation du système de production agricole, la maîtrise du changement climatique et la lutte contre la déforestation**.

Concernant le sous-secteur cacao, la réforme mise en œuvre en 2012, vise surtout à garantir des revenus élevés et stables aux producteurs et à améliorer leurs conditions de vie dans la perspective de la promotion d'une économie cacaoyère ivoirienne durable.

Cette réforme mise en œuvre **sous la haute égide du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a favorisé la synergie d'action et les efforts conjugués des différents acteurs.

Il en résulte notamment une hausse régulière du prix aux producteurs qui est passé de **725 FCFA/Kg en octobre 2012 à 1100 FCFA/Kg en octobre 2016**, soit un accroissement de **52%**. La production de cacao a également connu une hausse de **24% de 2012 à 2015** pour s'établir à un niveau record de **1 795 852 tonnes**. **Sur cette période**, les producteurs ont perçu plus de **5 418 milliards de FCFA**.

- **Excellences**
- **Mesdames et Messieurs**

D'importants chantiers sont ouverts et de nombreux défis restent à relever afin de consolider les acquis obtenus et assurer le développement durable de la filière.

Le premier défi est celui de **l'amélioration de la productivité** avec un accent particulier sur la recherche et l'innovation technologique. L'objectif est de parvenir à une modernisation accrue des exploitations par le développement d'outils, de méthodes ou de plants plus productifs et plus résistants aux maladies, notamment celle du **swollen shoot** en ce qui concerne le cacao.

Le deuxième défi est celui de la **réduction des effets négatifs du changement climatique** et les adaptations au dérèglement climatique. A cet effet, tous les acteurs de la filière, notamment ceux de la recherche, les encadreurs en milieu paysan, les producteurs et les transformateurs sont appelés à conjuguer leurs efforts avec ceux du Gouvernement pour atteindre l'objectif d'une cacao-culture durable. Il s'agit de lutter contre la déforestation en mettant en avant le concept **« le cacao, ami de la forêt »**.

Le troisième défi porte sur la question de **l'amélioration des revenus des producteurs**. Ce facteur est indispensable pour maintenir des niveaux de production élevés et rendre ce secteur attractif pour les jeunes. La garantie d'un niveau de revenu permettant au ménage de producteur de cacao de satisfaire ses besoins essentiels et d'investir dans son exploitation, constitue l'une des conditions de durabilité du secteur.

Le quatrième et principal défi est celui de la **transformation des produits de base**, notamment du cacao afin d'en accroître la valeur ajoutée dans la chaîne des valeurs.

L'ambition du Gouvernement reste d'atteindre **un taux** de transformation **minimum** de **50%** à **l'horizon 2020** pour la première transformation. Avec plus de **40%** de l'offre mondiale de fèves de cacao, notre pays ne transforme aujourd'hui que **33%** de sa production.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a mis en place un cadre de concertation avec les différents acteurs de la filière. Une plateforme d'échanges sur les préoccupations relatives à la compétitivité des industriels a été mise en place.

Des mesures incitatives pour permettre aux opérateurs installés d'être au plein emploi de leur capacité de transformation ont été prises. Il s'agit, d'améliorer la compétitivité des entreprises de broyage et de promouvoir les investissements privés.

Ces mesures sont, entre autres, **des facilités ou des arrangements fiscaux** accordés aux unités industrielles de broyage de cacao. Il s'agit également de la réservation d'une proportion des droits d'exportation à ces unités, au cours de chaque campagne intermédiaire, pour assurer leur approvisionnement.

Outre l'objectif d'atteindre au moins 50% de taux de transformation à l'horizon 2020, l'action du Gouvernement vise notamment à rendre plus compétitives les industries du secteur pour leur permettre de conquérir le vaste marché sous régional et international.

Les discussions en cours avec nos partenaires financiers, en particulier la **Banque Mondiale**, devraient permettre de mobiliser beaucoup plus de ressources additionnelles en vue d'accompagner le secteur privé dans la réalisation de l'objectif gouvernemental.

Ainsi, des programmes d'investissements visant **la création d'une agropole dédiée au café, au cacao et à l'anacarde pour accompagner les PME-PMI, l'amélioration des pistes de dessertes agricoles, la facilitation des opérations portuaires et la poursuite des efforts d'assainissement du cadre des affaires en vue de renforcer la compétitivité des industries**, sont en cours d'élaboration.

- **Excellences**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au total, il nous faut favoriser toutes les initiatives assurant un avenir plus prometteur, plus prospère et plus juste pour l'ensemble des acteurs de la Filière cacao. C'est de notre point de vue, la manière, la plus sûre et la plus efficace de garantir la durabilité du secteur.

C'est sur ces mots d'espoir que je voudrais terminer mes propos, et déclarée au nom **du Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Alassane OUATTARA**, ouverte **l'édition 2016 du Partnership Meeting de la Fondation Mondial du Cacao**.

Je vous remercie de votre aimable attention.